



EPE ALGERIE TELECOM

DO BLIDA / SOUS DIRECTION FONCTIONS SUPPORT.

LETTRE DE CONSULTATION (Devis Contradictoires) N° 01/2022

NIF N° :0021600180833716001.

La Direction Opérationnelle de la wilaya de Blida, vous invite à participer à la lettre de consultation portant sur :

« L'acquisition et montage de mobilier de bureau pour les besoins de la DO De Blida, à livraison partielle ».

-Pièces –jointes : Vous trouverez ci-joint à la présente lettre de consultation, un détail quantitatif et relatif à l'achat suscité.

-La présente lettre de consultation est ouverte aux Fournisseurs spécialisés dans le domaine, disposant d'un Registre de commerce de **Mobilier et/ou Mobilier de Bureau.**

N.B :

Les dispositions de la présente lettre de consultation sont aussi applicables aux entreprises qui se constituent en groupement.

-Les soumissionnaires intéressés par le présent achat peuvent retirer les documents de la lettre de consultation auprès du département Achat et de la logistique, service des achats accompagnés du cachet de soumissionnaire.

-L'offre doit être présentée sous une enveloppe fermée ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention :

ALGERIE TELECOM -SPA-

**DIRECTION OPERATIONNELLES DE BLIDA
LETTRE DE CONSULTATION N° 01/2022.**

**L'ACQUISITION ET MONTAGE DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES BESOINS
DE LA DO DE BLIDA, A LIVRAISON PARTIELLE.**

**ADRESSE : 29 ROUTES NATIONALES OULED YAICH BLIDA
« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFES**

-Exigences des soumissionnaires

- Copie du registre de commerce électronique ;
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale ;
- Détail quantitatif et estimatif remplis et cacheté ;
- Certificat d'Origine Algérienne délivré par la chambre de commerce et d'industrie, le cas échéant ;



La Durée de préparation des offres est fixée à (03) trois jours a compté du à partir de la première date d'affichage ou de publication de la présente lettre de consultation sur le site Web **www.algeriatelecom.dz**.



-Les soumissionnaires resteront engagés par leur offres pendant une durée de 30 jours à compter de la date limite de dépôt.

- L'heure de dépôt des offres est fixée de **08h00 jusqu' à 14h00** correspondant au dernier jour de préparation des offres.

-L'ouverture et l'évaluation des offres aura lieu le jour même du dépôt des offres sans la présence des soumissionnaires à l'adresse suivante : Direction opérationnelle de Blida sise :

Route nationale N°29 OuledYaichBlida.

-Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Une marge de préférence nationale, d'un taux de vingt-cinq **(25%)**, est accordée aux produits d'origine algérienne et/ou aux entreprises de droit algérien, dont le capital est détenu majoritairement par des nationaux résidents.

- La marge de préférence de 25% est accordée aux produits d'origine algérienne, manufacturés localement, sur présentation d'un certificat d'origine algérienne par les soumissionnaires concernés. Le certificat d'origine algérienne est délivré, à la demande du soumissionnaire, par la chambre de commerce et d'industrie concernée.
- L'octroi de la marge de préférence citée ci-dessus intervient au stade de l'évaluation des offres financières.

–la lettre de consultation portant ladite acquisition, sera attribuée au soumissionnaire correspondant aux critères d'évaluation suivants :

SYSTEME DE NOTATION

NOTE GLOBALE100 POINTS.

Notes délai de livraison(ND) : note maximale est de 15 points

La note du délai « **ND** » est fixée à **15 points**. Le soumissionnaire ayant un délai de livraison le plus court (**dc**) se verra attribuer la note complète, les autres se verront attribuer une note inversement proportionnelle et calculée de la manière suivante :

$$\text{ND} = 15 \text{ points} \times \frac{\text{Délai le plus court}}{\text{Délai du soumissionnaire}}$$



La note de la garantie « NG » est fixée à 15 points.

Le soumissionnaire ayant la note de garantie la plus longue (**dg**) se verra attribuer la note complète, les autres se verront attribuer une note inversement proportionnelle et calculée de la manière suivante :

$$\text{NG} = 15 \text{ points} \times \frac{\text{Période de Garantie de l'offre considérée}}{\text{Période de Garantie la plus longue proposée}}$$

- Note financière (NF) : note maximale est de 70 points.

La note financière « **NF** » est fixée à **70 points** et sera attribuée à l'offre financière la moins disante.

Les autres offres recevront une note calculée sur la base de la formule suivante :

$$\text{NF} = 70 \text{ points} \times \frac{\text{Montant de l'offre moins d'issant}}{\text{Montant de l'offre considérée}}$$

CLASSEMENT DES OFFRES

La note finale obtenue sera notée selon la formule suivante :

$$\text{NOTE GLOBALE} = (\text{NOTE FINANCIERE}) + (\text{NOTE DELAI}) + (\text{NOTE GARANTIE})$$

Le classement des offres est basé sur la Note Globale obtenue, L'offre ayant la plus grande **NG** est l'offre la plus avantageuse pour l'Algérie Télécom et sera retenue.

- En cas d'égalité de celle-ci (note globale), le choix se basera sur la meilleure note financière.
- Il est à noter que les notes de l'évaluation des offres ne sont pas susceptibles de recours.
- Une visite sera programmée sur les lieux du fournisseur retenu pour la validation des produits proposés.

Fait à Blida le :

Le DIRECTEUR